

SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 27 MAI 2019

Procès-verbal de la séance extraordinaire tenue par le Conseil de la Ville de Vaudreuil-Dorion le 27 mai 2019 à 19 h, au lieu ordinaire, conformément à la Loi sur les cités et villes.

Présences :

Les conseillères M^{mes} Josée Clément, Jasmine Sharma et Céline Chartier ainsi que les conseillers MM. François Séguin, Gabriel Parent, Paul M. Normand et Paul Dumoulin formant le quorum du Conseil sous la présidence du maire M. Guy Pilon.

Absence motivée :

La conseillère M^{me} Diane Morin.

Sont également présents :

Le directeur général M. Martin Houde et la greffière adjointe M^{me} Mélissa Côté agissant à titre de secrétaire de l'assemblée.

19-05-478 Adoption de l'ordre du jour

Il est

PROPOSÉ PAR le conseiller Monsieur Paul Dumoulin
APPUYÉ PAR le conseiller Monsieur Paul M. Normand
ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents

QUE l'ordre du jour de la séance extraordinaire du Conseil de la Ville de Vaudreuil-Dorion du 27 mai 2019 soit et il est, par les présentes, adopté comme suit :

Minute de réflexion

Présences

1. Adoption de l'ordre du jour
2. Service des ressources humaines / Mesure administrative
3. Période de questions
4. Levée de la séance

« ADOPTÉE »

19-05-479 Service des ressources humaines / Mesure administrative

CONSIDÉRANT le rapport de M^{mes} Isabelle Bureau, directrice du Service des ressources humaines et Susy Boyer, conseillère – Santé, sécurité et mieux-être au travail, daté du 23 mai 2019 et les faits et recommandations qui y sont rapportés concernant l'employé n° 1384;

Il est

PROPOSÉ PAR le conseiller Monsieur Paul Dumoulin
APPUYÉ PAR le conseiller Monsieur Gabriel Parent
ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents

QUE la Ville décide en conséquence de mettre fin de façon administrative au lien d'emploi de l'employé n° 1384, et ce, rétroactivement au 10 mai 2019, pour les raisons invoquées dans le rapport de M^{mes} Bureau et Boyer;

QUE la Ville autorise la directrice du Service des ressources humaines et la conseillère – Santé, sécurité et mieux-être au travail à prendre toutes les mesures utiles et nécessaires afin d'informer l'employé de la présente résolution;

QUE le directeur général, le trésorier et directeur du Service des finances et de la trésorerie, le directeur du service concerné ou son représentant ainsi que tout autre service ou employé concerné soient instruits d'appliquer la présente résolution telle que décidée aux présentes, à compter de maintenant.

« ADOPTÉE »

19-05-480 Période de questions

Les personnes présentes ont l'occasion de se faire entendre par les membres du Conseil.

19-05-481 Levée de la séance

Il est
PROPOSÉ PAR le conseiller Monsieur François Séguin
APPUYÉ PAR le conseiller Monsieur Paul Dumoulin
ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents

QU'à 19 h 01 la séance soit levée.

« ADOPTÉE »

VILLE DE VAUDREUIL-DORION

Guy Pilon, maire

Mélissa Côté, notaire, OMA
Greffière adjointe